



Enquête - 2018



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

A propos de l'égalité salariale

1. L'égalité salariale entre les femmes et les hommes, c'est selon vous

- Un enjeu prioritaire
- Un effet de mode
- Un sujet complexe
- Un problème insoluble
- Une contrainte de plus !
- Ne Se Prononce Pas

2. Au sujet de l'égalité salariale, vous estimez globalement être :

- Très bien informé.e
- Moyennement informé.e
- Pas du tout informé.e
- NSPP

La loi du 23 mars 2006 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes prévoit de réduire les écarts de rémunération entre les deux sexes avant le 31 décembre 2010.

3. Connaissiez-vous cette loi ?

- Oui très bien
- J'en ai vaguement entendu parler
- Non, pas du tout
- NSPP

3.1 Estimez-vous que votre entreprise est...

- En avance
- Dans les temps
- En retard ... Quels sont les freins que rencontre votre entreprise ?
 - Le manque d'implication de la direction
 - Le manque d'implication des institutions représentatives du personnel (IRP)
 - Le manque de compétence/savoir-faire sur cette thématique
 - D'autres thèmes sont prioritaires (plan senior, travailleurs handicapés...)
 - NSPP

3.2 Estimez-vous que votre entreprise est...

- Très concernée par ce sujet**

Expliquez pourquoi

 - Car il y a des écarts incontestables
 - Car il y a probablement des écarts
- Moyennement concernée par ce sujet**
- Pas du tout concernée par ce sujet :**
 - Ce type d'écart n'existe pas dans notre entreprise
 - Il n'y a pas assez de femmes dans notre entreprise, cette question n'est donc pas pertinente
 - Femmes et hommes n'occupent pas les mêmes métiers dans notre entreprise, on ne peut pas envisager d'égalité de salaires
 - Ce n'est pas la priorité de l'entreprise
 - NSPP



Enquête - 2018



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Tous les ans, l'employeur doit soumettre au comité d'entreprise ou, à défaut, aux représentants du personnel un "rapport de situation comparée des conditions d'emploi et de formation au sein de l'entreprise".

4. Vous estimez que ce rapport est :

- Très utile
- Peu utile
- Pas utile

Tous les ans, employeurs et délégués syndicaux doivent aborder la question des écarts de salaires entre les femmes et les hommes à l'occasion des négociations annuelles obligatoires (NAO) dans le groupe.

5. Votre entreprise

- A abordé cette question lors de la dernière NAO
- N'a pas abordé cette question lors de la dernière NAO
- A signé un accord mentionnant l'égalité salariale
- J'ai d'autres priorités (plan sénior, emploi des travailleurs handicapés...)
- Je ne me sens pas suffisamment compétent pour négocier sur ce thème

6. En 2016, la SNCF s'est vantée de n'avoir que 4 % d'écarts de salaire entre les hommes et les femmes contre 20 % dans le reste des entreprises françaises, vous diriez que

- Les 4 %, ce n'est pas si mal
- La SNCF pourra se vanter lorsqu'on atteindra les 0 %
- L'écart de salaire n'est pas le seul problème (mais l'accès à certains postes ou les avancements de carrières)

Conciliation vie professionnelle / vie personnelle

7. Vous diriez que c'est facile de concilier vie professionnelle et vie personnelle ?

- Oui
- Non
- Commentaires



Enquête - 2018



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

8. Dans votre entreprise, existe-t-il une aide à la garde des enfants ?

- Crèche
 Prime
 Autre : _____
 Rien
 Que souhaiteriez-vous? _____

9. Avez-vous rencontré des difficultés à prendre des congés maternité ou d'adoption, un congé parental ?

- Oui Non
Commentaires : _____

10. Avez-vous rencontré des difficultés à prendre des jours de congés pour enfant malade ?

- Oui Non
Commentaires : _____

11. Si vous avez un ou plusieurs enfants, pensez-vous en avoir été pénalisé(e) sur le plan professionnel ?

- Non
 Oui Si oui, de quelle manière ?
 Déclassement de votre poste
 Absence ou refus de promotion
 Stagnation de carrière
Autre : _____

12. Les femmes et les hommes sont-ils respectés de la même manière par la hiérarchie ?

- Oui Non

13. L'accès au matériel et équipements fourni par l'entreprise est-il identique pour les hommes et pour les femmes ?

- Oui Non
Que manquerait-il ? (ex : vestiaires, ...) _____

14. Les promotions sont-elles identiques selon que l'on soit une femme ou un homme ?

- Oui Non

15. Pensez-vous que les élu(e)s du personnel se préoccupent de l'égalité professionnelle ?

- Suffisamment
 Insuffisamment
 Ne sait pas



Enquête - 2018



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Selon un sondage paru en 2014, 1 femme sur 5 serait victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle et 20% des femmes et des hommes déclarent connaître au moins une personne ayant été victime de harcèlement sexuel dans le cadre de son travail. Le harcèlement sexuel se caractérise par le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

16. Pensez-vous que le harcèlement sexuel existe dans votre entreprise ?

- Oui Non Ne sait pas

17. Si oui, combien de fois avez-vous pu le constater pour vous ou vos collègues ?

- Une fois Quelques fois Fréquemment Ne sait pas

18. Si vous l'avez constaté, le harcèlement concernait-il ?

- Un homme Une femme Les deux

19. Avez-vous déjà constaté des pratiques de harcèlement moral dans votre entreprise ?

- Oui Non Ne sait pas

20. Globalement, pensez-vous que la dignité des femmes est respectée dans votre entreprise ?

- Oui Non Ne sait pas

21. Sinon, quelle forme prend ce manque de respect ?

- Injure
 Humiliation
 Brimade
 Autre : _____

Merci de nous indiquer ces éléments qui ne remettent pas en cause la confidentialité de vos propos.

22. Vous êtes ?

- Un homme Une femme Autres (intersexe, non binaire, ...)

23. Vous êtes dans l'entreprise depuis ?

- Moins d'un an Moins de 5 ans De 5 à 10 ans Plus de 10 ans



Enquête - 2018

Sud
Rail
Union
syndicale
Solidaires

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

24. Votre région ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Auvergne-Rhône-Alpes | <input type="checkbox"/> Île-de-France |
| <input type="checkbox"/> Bourgogne-Franche-Comté | <input type="checkbox"/> Normandie |
| <input type="checkbox"/> Bretagne | <input type="checkbox"/> Nouvelle-Aquitaine |
| <input type="checkbox"/> Centre-Val de Loire | <input type="checkbox"/> Occitanie |
| <input type="checkbox"/> Grand Est | <input type="checkbox"/> Pays de la Loire |
| <input type="checkbox"/> Hauts-de-France | <input type="checkbox"/> Provence-Alpes-Côte d'Azur |

25. Vous avez :

- Entre 18 et 30 ans
- 30 et 40 ans
- Plus de 40 ans

26. Vous êtes :

- Cadre
- Maîtrise
- Production / Exécution

27. Quel est la nature de votre contrat de travail ?

- Personne au statut
- CDD
- Contractuel
- Intérim
- Temps partiel
- Temps complet

28. Vous travaillez :

- Production
- En horaires et jours fixes
- En horaires et jours décalés (3/8, samedi dimanche et jours fériés ...)
- Administratif
- Siège / Direction

Merci d'avoir pris le temps de répondre à cette enquête